

**CONSEIL MUNICIPAL
30 MARS 2011**

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2011 – BUDGET PRINCIPAL

NOTICE EXPLICATIVE
(Rapporteur : Irène BESOMBES)

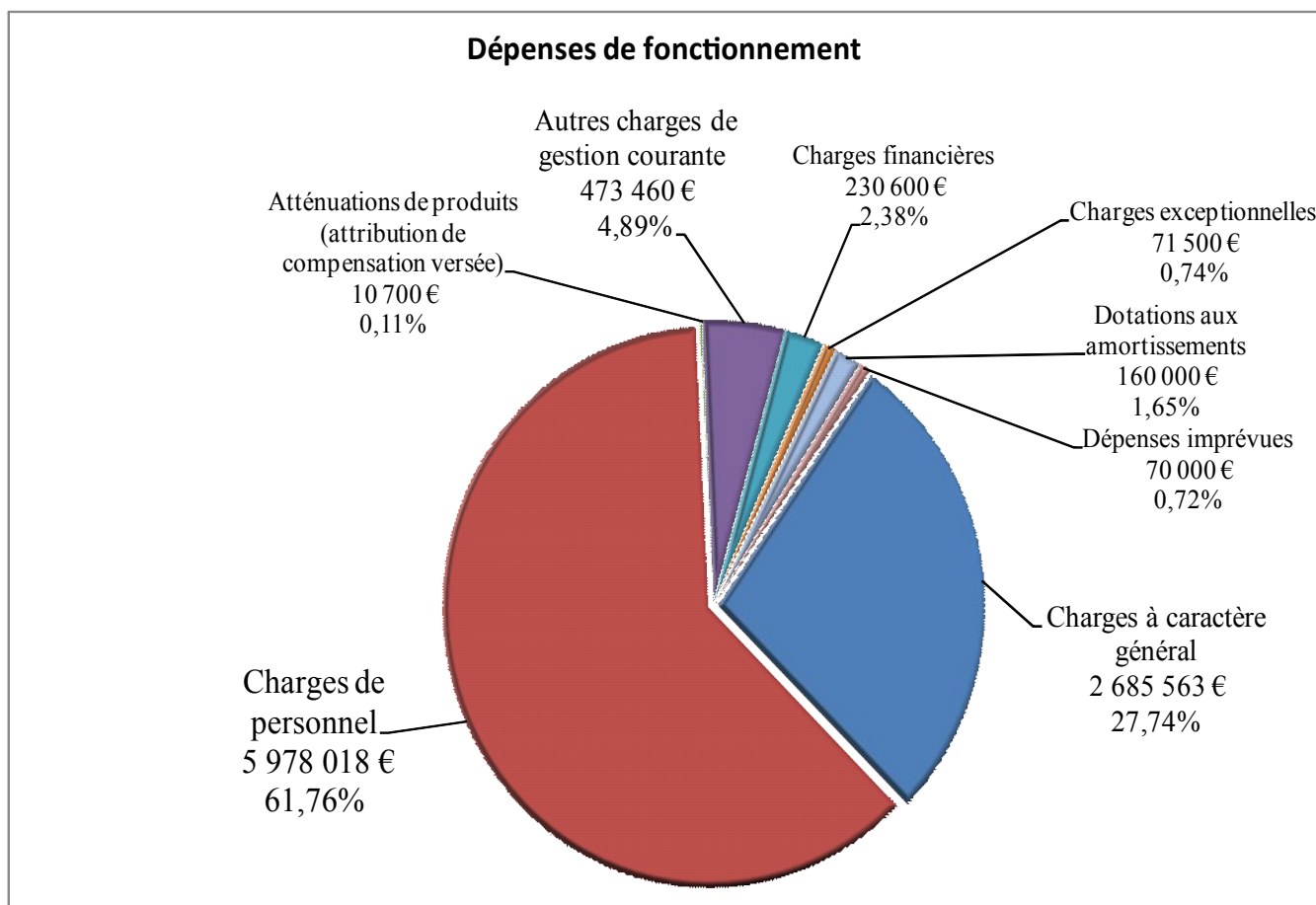
STRUCTURE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Dépenses 11,024 M€		Recettes 11,024 M€		
Section de fonctionnement	Dépenses de gestion courante	Recettes de gestion courante		
	9,148 M€			
	Charges financières 0,23 M€	10,312 M€		
	Charges exceptionnelles et imprévues 0,142 M€			
Epargne brute 1,504 M€				
		Produits financiers et exceptionnels 0,078 M€	Résultat antérieur reporté 0,634 M€	
Dépenses 5,224 M€		Recettes 5,224 M€		
Section d'investissement	Remboursement d'emprunt 0,830 M€	Epargne brute 1,504 M€		
	Dépenses d'équipement 3,248 M€			
	Résultat d'investissement reporté 1,146 M€	Excédent de fonctionnement reporté (1068) et dotations 2,049 M€		
		Subventions d'investissement 0,799 M€	Emprunt d'équilibre 0,871 M€	

I/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

1.1. Les dépenses de fonctionnement :

	BP 2010	Budget 2011
CHAP. 011 : Charges à caractère général	2 521 724,00	2 685 563,00
CHAP. 012 : Charges de personnel	5 918 836,00	5 978 018,08
CHAP. 014 : Atténuations de produits (attribution de compensation versée)	124 000,00	10 700,00
CHAP. 65 : Autres charges de gestion courante	464 200,00	473 460,00
CHAP. 66 : Charges financières	261 350,00	230 600,00
CHAP. 67 : Charges exceptionnelles	3 615,00	71 500,00
CHAP. 68 : Dotations aux amortissements	170 000,00	160 000,00
022 : Dépenses imprévues	129 209,63	70 000,00
Sous total	9 592 934,63	9 679 841,08
023 : Virement de section à section	1 778 280,03	1 344 104,09
Total général	11 371 214,66	11 023 945,17



L'objectif est de contenir impérativement les dépenses de fonctionnement

1. Avec une priorité: l'amélioration des services aux habitants
Maintien des prestations existantes (nettoyage des rues, bail voirie pour l'entretien courant, entretien des espaces verts,...)
2. Avec l'arrêt de l'inflation de la masse salariale.

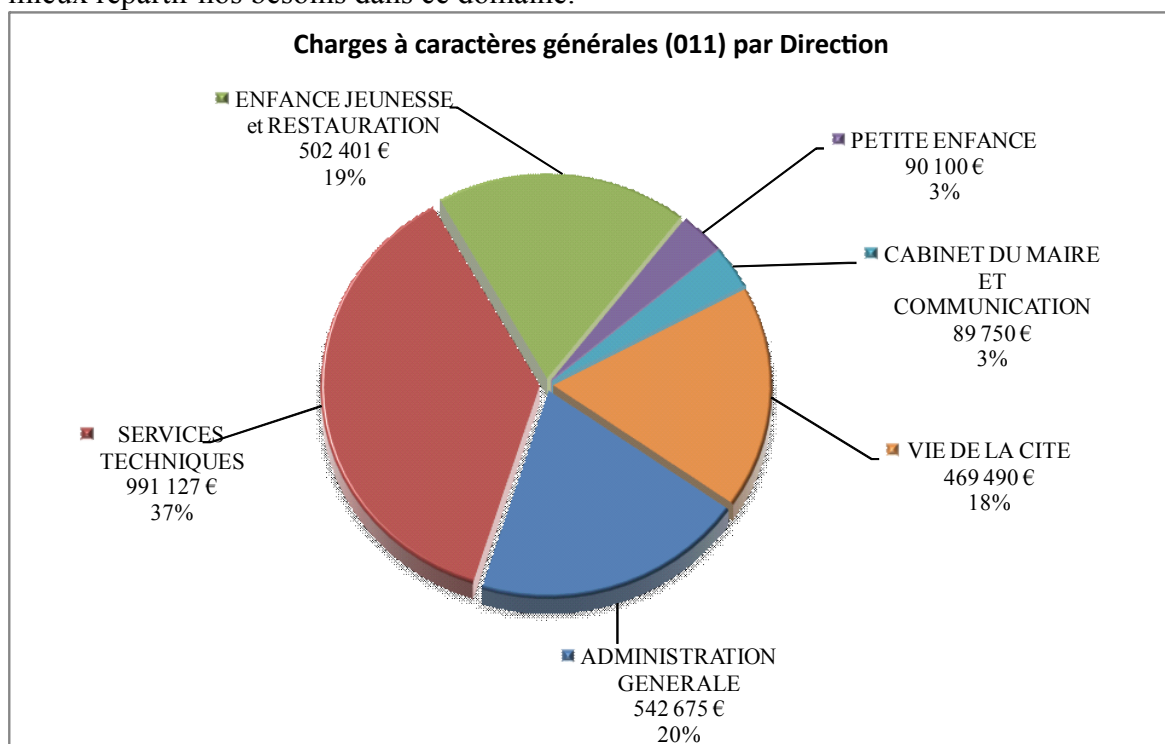
- Chapitre 011 : Les charges à caractère général

Directions	BP 2011
ADMINISTRATION GENERALE (Finances, Marchés, Achats, Ressources humaines, Secrétariat général et services à la population)	542 675 €
SERVICES TECHNIQUES	991 127 €
ENFANCE JEUNESSE et RESTAURATION (Jeunesse Restauration et entretien, scolaire et périscolaire)	502 401 €
PETITE ENFANCE	90 100 €
CABINET DU MAIRE ET COMMUNICATION	89 750 €
VIE DE LA CITE (Culture, sport, ludothèque, événementiel, vie associative)	469 490 €
TOTAL	BP 2010 2 521 724 €
	2 685 563 €

Les dépenses de fonctionnement comprennent les fluides énergétiques, les petites fournitures servant à l'entretien, la réparation mais également l'ensemble des contrats de maintenance liés à la sécurité sur les bâtiments, le matériel (extincteurs, ascenseurs), les assurances, toutes les manifestations.

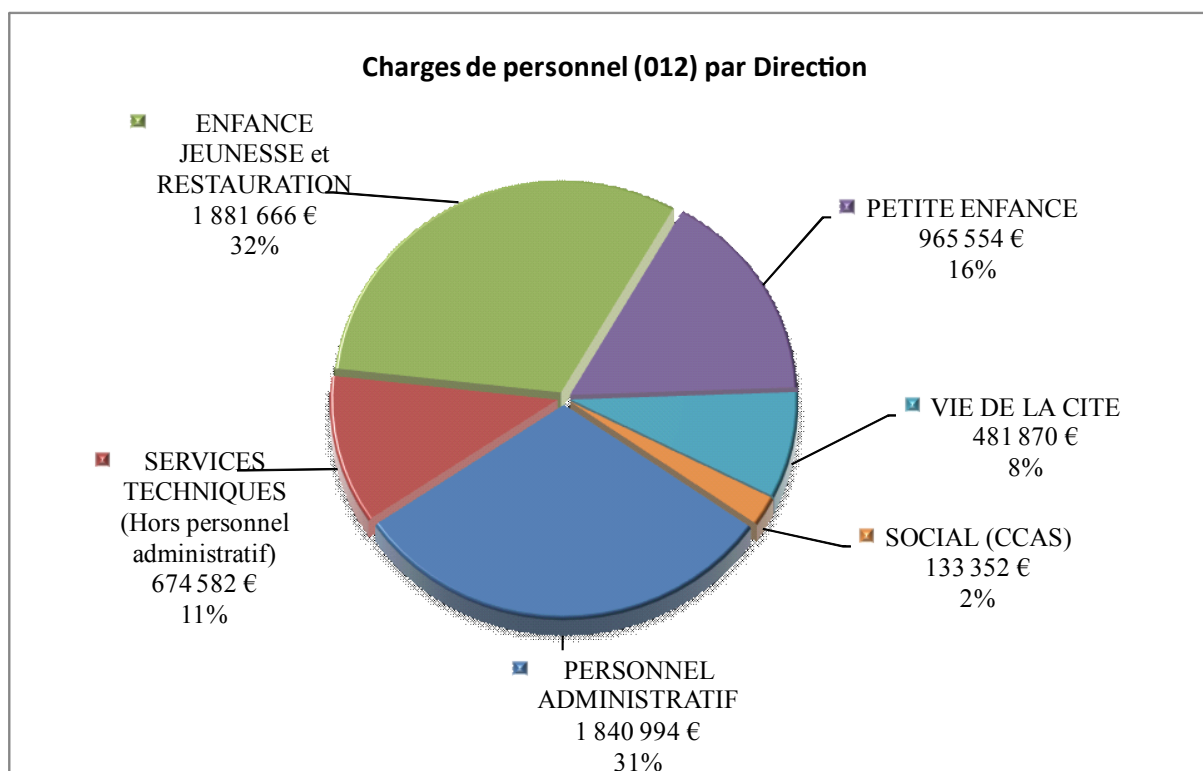
En 2011, leur montant inscrit au budget s'établit à 2 685 563 € contre 2 521 724 € en 2010, soit une augmentation de + 6,5 % (+ 163 839 €). Cette évolution comprend entre autres : la réintégration de l'espace public au sein des contrats d'entretien dont l'éclairage public, l'entretien de la voirie, le nettoyage, les espaces verts et l'élagage. Le montant supplémentaire correspond à la partie fonctionnement des 144 K€ de l'AC qui nous sera reversée par la CAPS.

Enfin, dans le but d'améliorer l'entretien des bâtiments, le contrat des toitures sera augmenté ainsi que celui du chauffage. Par ailleurs, les contrats et services, pour lesquels les réalisations 2010 ont été moindres que prévues, ont été revus à la baisse afin d'optimiser et de mieux répartir nos besoins dans ce domaine.



- Chapitre 012 : Les charges de personnel

Secteurs	BP 2010	BP 2011
PERSONNEL ADMINISTRATIF		1 840 994 €
SERVICES TECHNIQUES (Hors personnel administratif)		674 582 €
ENFANCE JEUNESSE et RESTAURATION		1 881 666 €
PETITE ENFANCE		965 554 €
VIE DE LA CITE (Culture, sport, ludothèque, événementiel, vie associative)		481 870 €
SOCIAL (CCAS)		133 352 €
TOTAL	BP 2010 5 918 936 €	5 978 018 €



Maîtrise des charges de personnel

Dans toutes les communes, le poste le plus important concerne les charges de personnel qui comprennent :

- la formation
- les frais de mission
- les primes d'assurance
- les charges sociales et patronales
- la rémunération

La commune de Bures-sur-Yvette a des charges de personnel très élevées comme en témoigne le ratio : dépenses de personnel (salaires et charges) / dépenses réelles de fonctionnement. Pour mémoire, ce ratio s'élevait à plus de 66% en 2007 (56.6% pour une commune de même strate du département). Pour l'exercice 2011, ce ratio devrait être en dessous de 63,3 %.

Aussi, après une hausse continue des dépenses de personnel jusqu'en 2008, il s'est avéré impératif de les maîtriser. Nos budgets 2009 et 2010 avaient intégré cette priorité, le

budget 2011 prévoit une évolution minimum de + 1 % (c'est à dire moins que l'augmentation naturelle due essentiellement au GVT - Glissement Vieillesse Technicité - et à l'augmentation de la valeur du point : + 2 %), **le but étant de limiter leur inflation.**

Le travail sur l'optimisation des ressources humaines et en parallèle sur l'évolution de notre organisation (nouvel organigramme, création de directions, réorganisation /rationalisation de certains services) nous permet d'allier maîtrise de la masse salariale et augmentation de la qualité de services rendus aux Buressois.

Chapitre 014 : Atténuations de produits

Lors de la CLECT du 4 janvier 2011, il a été décidé que la commune reprenait à sa charge la gestion des voiries transférées pour un montant actualisé de 144 223 €. L'AC négative s'en trouve alors diminuée à due concurrence. En 2011, le montant de 10 700 € correspond au montant à payer au titre de décembre 2010.

A compter du 1er janvier 2011, la CAPS doit reverser une AC de + 20 223 € à notre commune qui est comptabilisé en recette au chapitre 73. La marge de manœuvre libérée sera alors utilisée essentiellement dans le fonctionnement de la voirie au travers des contrats de prestation de services.

Par ailleurs, la CAPS lance une réflexion en vue du transfert de la compétence assainissement. Comme pour la voirie, cette question sera étudiée de très près par la municipalité afin de peser entre les aspects positifs et négatifs d'un tel transfert.

- Chapitre 65 : Les charges de gestion courante

COMPTES	BP 2011
6531 : Indemnités des élus	90 900,00
6532 : Frais de mission	1 000,00
6533 : Cotisations retraite	10 000,00
6535 : Formation	10 000,00
65372 : Cotisations allocations fin de mandat	60,00
654 : Pertes sur créances irrécouvrables	3 000,00
6556 : Indemnités logement aux instituteurs	1 500,00
6553 : Service d'incendie	540,00
6554 : Contributions aux organismes de regroupement	20 000,00
6556 : Indemnités de logement aux instituteurs	1 500,00
657361 : Caisse des Ecoles	32 500,00
657362 : CCAS	68 000,00
6574 : Subventions de fonctionnement aux associations	235 960,00
	BP 2010
Total	464 200 €
	473 460,00

En 2011, leur montant inscrit au budget s'établit à 473 460 € contre 464 200 € en 2010, soit une augmentation de + 2 % (+ 9 620 €). Cette évolution s'explique pour partie par l'augmentation du montant des contributions aux organismes de regroupement (SICOVY, Fonds de solidarité logement 91,...) et par une augmentation du budget alloué aux subventions d'associations.

- Chapitre 66 : Les charges financières

Du fait de la structure de la dette de la commune et du désendettement depuis 2008, en 2011, le montant des charges financières est évalué à 230 600 € contre 261 350 € en 2010, soit une baisse de - 11,8 % (- 30 750 €).

66111 : Intérêts d'emprunt : 230 000 €

668 : Frais prélèvement (régie) : 600 €

- Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles

6713 : secours et dons : 1 500 €

6714 : Bourses et prix : 2 100 €

673 : Titres annulés sur exercices antérieurs : 69 100 €.

- 41 300 € sont à annuler du fait que le titre initial de 2006 établi sur un permis de construire au nom de Monsieur FIGUEIREDO a été annulé. De ce fait, le titre initialement émis n'a plus lieu d'être.
- Par ailleurs, la dissolution du SIEVYB étant actée, 5 700 € sont à prévoir pour solder son déficit.
- Enfin, du faite de l'acquisition de Louis Dreyfus Communication par SFR les redevances d'occupation du domaine public n'ont pu être perçues au titre des années 2008-2009-2010. Il est nécessaire d'annuler ceux émis au nom de LC Com et d'établir de nouveaux titres pour les mêmes montants à l'attention de SFR.

- Chapitre 68 : Les dotations aux amortissements

6811 : le montant des amortissements est porté à 160 000 €

- 023 : Virement à la section d'investissement

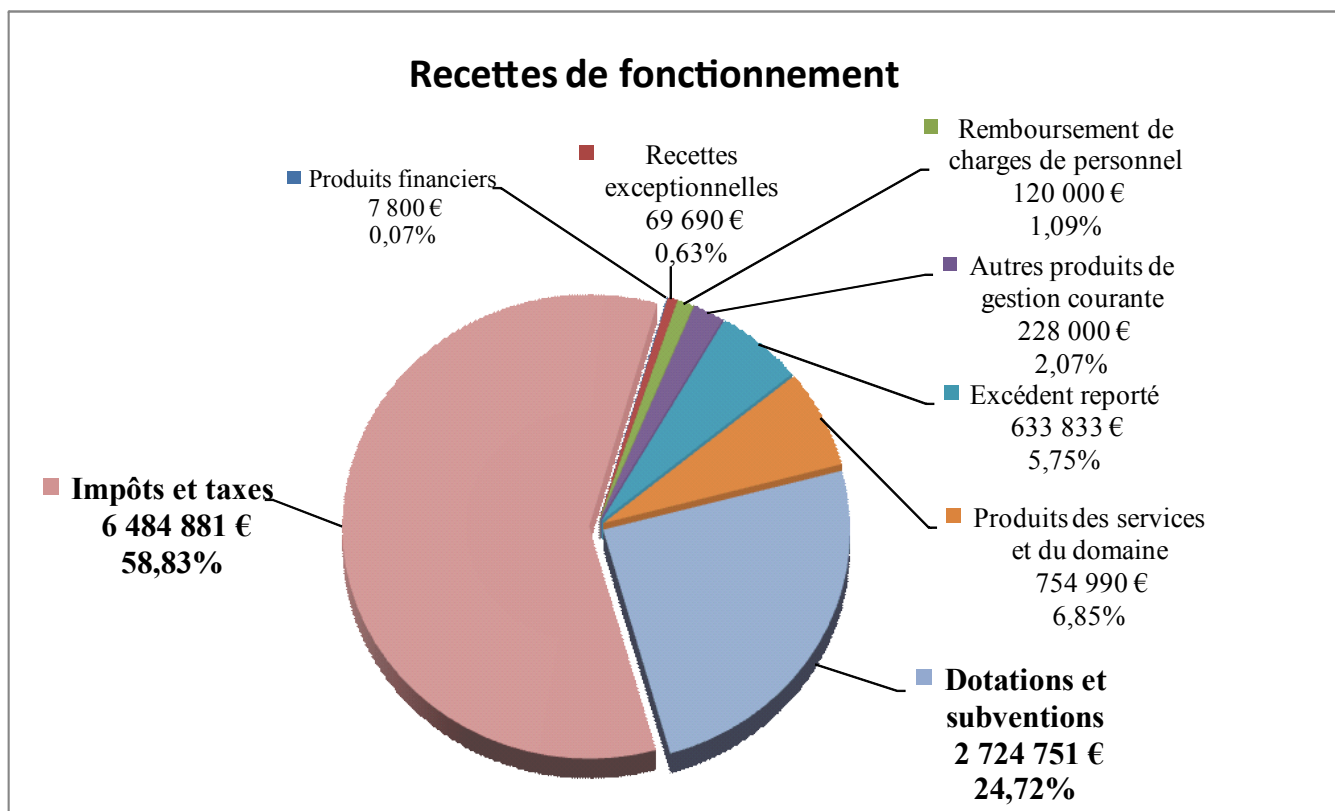
Le montant dégagé de la section de fonctionnement pour financer les dépenses d'investissement est de 1 344 104,09 €.

- 022 : Dépenses imprévues

Un montant de 70 000 € est porté en dépenses imprévues.

1.2. Les recettes de fonctionnement

	BP 2010	Budget 2011
CHAPITRE 013 = remboursement de charges de personnel	119 067,55	120 000,00
CHAPITRE 70 = produits des services et du domaine	730 870,00	754 990,00
CHAPITRE 73 = impôts et taxes	6 262 600,00	6 484 881,00
CHAPITRE 74 = dotations, subventions et participations	2 776 578,00	2 724 751,00
CHAPITRE 75 = autres produits de gestion courante	178 200,00	228 000,00
CHAPITRE 76 = produits financiers	4 000,00	7 800,00
CHAPITRE 77 = recettes exceptionnelles	92 030,00	69 960,00
CHAPITRE 002 = excédent reporté	1 207 869,11	633 833,17
	11 371 214,66	11 023 945,17



- Chapitre 013 : Remboursement de charges de personnel (remboursement décharges syndicales, remboursement assurance maladie...)

Le montant attendu au titre des comptes 6419, 6459 et 6479 est de 120 000 €.

- Chapitre 70 : Les produits des services et du domaine

Articles	BP 2010	BP 2011
70311 Concession cimetières	7 000 €	7 000 €
70312 Redevances funéraires	400 €	400 €
70323 Redevances occupation domaine public	17 000 €	63 600 €
7062 Redevances et droits des serv. culturel	47 400 €	51 000 €
70632 Redev. à caractère de loisirs	0 €	7 500 €
7066 Redev. et droits à caract. social	470 772 €	450 500 €
7067 Redev. et droits services scolaires et péri	53 300 €	51 800 €
70688 Autres prestations de services	17 000 €	18 000 €
70841 Mise à dispo personnel aux budgets annexes	20 000 €	24 000 €
70848 Mise à dispo personnel autres organismes	640 €	640 €
70873 Remb. frais CCAS	3 250 €	3 250 €
70878 Remb. frais par d'autres redevables	93 908 €	77 200 €
7088 Autres produits	200 €	100 €
Total	730 870 €	754 990 €

70323 Redevances occupation domaine public : Variation importante due à une régularisation des montants à payer par SFR dans le cadre de son acquisition de LD Com. L'écriture comptable a nécessité l'annulation des titres émis les années antérieures (*cf. supra* article 673) et une inscription au nom de SFR au BP 2011.

7062 Redevances et droits des serv. Culturel : + 4 600 € par rapport à 2010 en vue de se rapprocher sur les montants réellement perçus en 2010 (61 K€) tout en prenant en compte certains aléas en ce domaine.

70632 Redev. à caractère de loisirs : + 7 500 € qui sont issus des recettes liées à la patinoire (régularisation d'écriture auparavant inscrit en 7066).

7066 Redev. et droits à caract. social : - 20 272 € correspondant à la régularisation d'écriture des recettes liées à la patinoire ainsi que la prise en compte d'une possible baisse des recettes.

70878 : Fin de remboursement de certains frais de voirie par la CAPS.

70841 Mise à disposition de personnels aux budgets annexes : charges de personnel refacturées par la commune aux hôtels d'activité et à l'assainissement.

Chapitre 73 : Les impôts et taxes

		BP 2011
7311 : Contributions directes		5 863 378 €
7321 : Attribution de compensation		20 503 €
7351 : Taxe sur l'électricité		180 000 €
7362 : Taxe de séjour		1 000 €
7381 : Taxes additionnelles sur droits d'enregistrement		420 000 €
Total	BP 2010 6 262 600 €	6 484 881 €

Comme l'an dernier, **nous ne souhaitons pas toucher aux taux d'imposition** de la taxe d'habitation et des taxes foncières sur le bâti et le non-bâti, **afin de ne pas accroître les effets de la crise sur les ménages buressois.**

	Taux
Taxe d'habitation	14,50%
Taxe Foncière bâti	22,53%
Taxe Foncière non-bâti	51,56%

Contributions directes : le montant inscrit au BP 2011 est de 5 863 378 €, il correspond aux impôts locaux à taux constants dont les bases seront notifiées par les services fiscaux

Attribution de compensation : suite à la réintégration de la voirie et la prise en compte des charges transférées, la CAPS reversera à la commune une compensation de 20 503 €.

Taxe de séjour : il est prévu d'instaurer une taxe de séjour dont le produit attendu est inscrit à hauteur de 1 000 €. Cette taxe est versée par les personnes qui ne paient pas de taxe d'habitation à la commune et qui résident au sein d'établissements hôteliers ou apparentés en fonction du nombre de nuitées.

- Chapitre 74 : Les dotations, subventions et participations

Tiers		BP 2011
ETAT (dotation forfaitaire, dotation de solidarité urbaine, dotation nationale de péréquation)		2 272 231 €
DEPARTEMENT		69 500 €
CAF		332 900 €
AUTRES SUBVENTIONS		3 120 €
COMPENSATION ETAT TP,TF,TH		47 000 €
Total	BP 2010 2 776 578 €	2 724 751 €

S'agissant des dotations de l'Etat, l'enveloppe normée regroupant l'ensemble des concours financiers de l'Etat (hors FCTVA) aux collectivités locales (Région, Départements, EPCI, Communes) doit connaître une progression de + 0,49% selon le PLF 2011. Toutefois, au sein de cette enveloppe, les différentes dotations et composantes de celles-ci évoluent différemment, notamment au niveau communal.

Pour Bures-sur-Yvette, nous anticipons une baisse des dotations de l'Etat qui devraient s'établir à 2 252 731 € en 2011, contre 2 308 716 € en 2010, soit – 55 985 €. Cette évolution pourrait trouver à se répartir de la manière suivante :

- 40 000 € pour la dotation forfaitaire,

- 1 000 € pour la Dotation de Solidarité Urbaine
- 15 000 € pour la Dotation Nationale de Péréquation

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) participe également au fonctionnement des structures d'accueil de l'enfance. Aussi, la commune perçoit pour la Maison de la Petite Enfance et pour le Centre de loisirs une prise en charge des dépenses de fonctionnement. Pour rappel, au **BP 2010** il était inscrit **250 203 €**. En raison de l'accueil d'un nombre d'enfants plus important que prévu initialement, nous avons perçu **309 029 €**. Pour **l'année 2011**, la participation de la CAF est estimée à **294 900 €** pour ces 2 secteurs. Par ailleurs, le Département nous verse au titre des dépenses engagées dans le secteur de l'enfance, une participation estimée à 69 500 €.

- Chapitre 75 : Les produits de gestion courante

Tiers	Secteur concerné	BP 2011
PARC LOCATIF	ADMINISTRATION GENERALE	200 000 €
REDEVANCES Lyonnaise et Marché couvert	ECONOMIE LOCALE	28 000 €
Total	BP 2010 178 200 €	228 000 €

Il convient de préciser que les recettes dues aux loyers sont en augmentation : loyer Valtonus qui passe de 17 688 € à 97 902 € suite à la signature d'un nouveau bail en 2010. S'agissant des redevances versées par les fermiers et concessionnaires, en 2010 le montant budgété était évalué à 8 200 €, il s'appuyait sur la redevance versée pour le marché couvert. En 2011, les versements sont estimés à 17 000 € pour la Lyonnaise des Eaux et à 11 000 € minimum pour Nouveaux Marchés de France (renégociation en 2010).

- Chapitre 76 : Les produits financiers

Tiers	Secteur concerné	BP 2011
Comptes à terme	FINANCES	7 800 €
		7 800 €

Afin d'optimiser la gestion des fonds publics, la commune a choisi de placer les excédents temporaires de trésorerie auprès du Trésor Public sous la forme des comptes à terme (CAT). Ces placements sûrs et mobilisables permettront d'obtenir de nouvelles recettes budgétées à hauteur de 7 800 € pour 2011.

Chapitre 77 : Les produits exceptionnels

Types	Secteurs concernés	BP 2011
Mandats annulés ou atteints par la déchéance quadriennale	FINANCES	20,00
Remboursement sinistres et assurances	CLSH	12 000,00
Cessions de terrains	URBANISME	33 460,00
Participations événementiel	EVENEMENTIEL	24 210,00
Total		69 690,00

En 2010, le montant budgété était de 92 030 € contre 69 690 € en 2011. Il était constitué pour 60 000 € par le paiement par la société Expansiel d'une servitude du domaine public. En 2011, les produits exceptionnels sont constitués par la cession de terrains au Barratage et au passage Villevert, ainsi que par les participations de tiers à des événementiels.

II/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

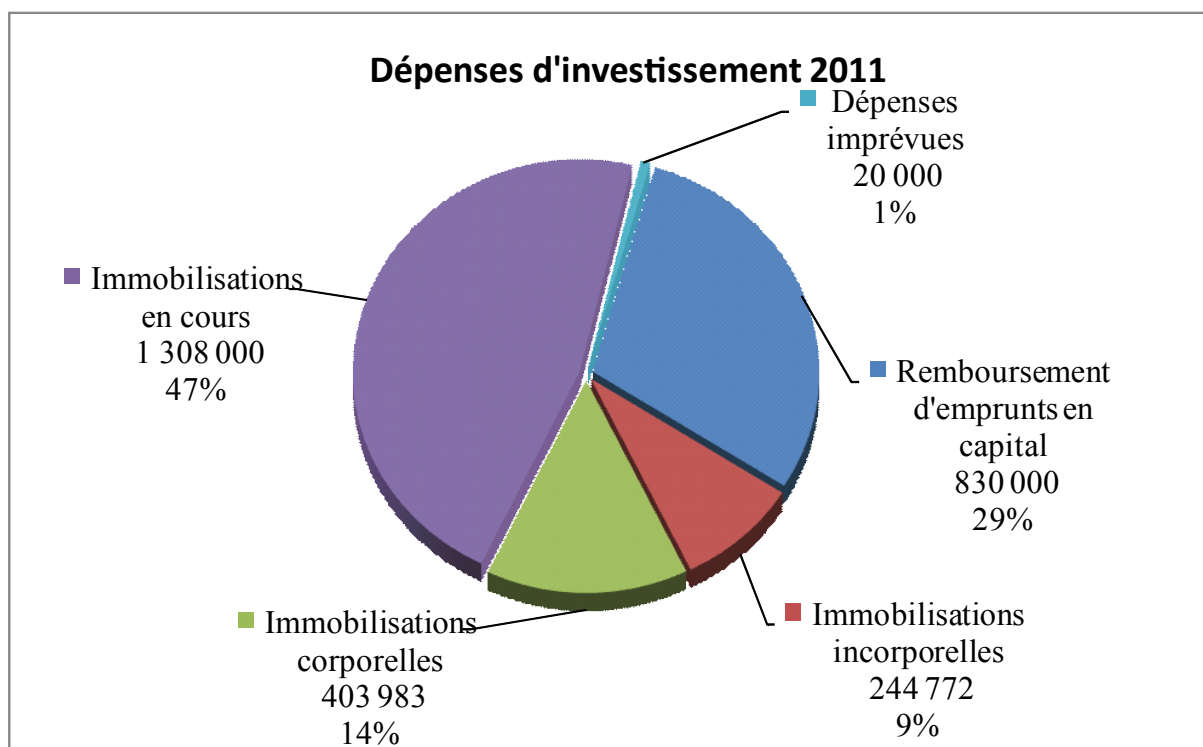
2.1. Les dépenses d'investissement

	Budget 2010	RAR	Nouveaux crédits 2011
CHAP. 16 : Emprunts et dettes assimilées	804 000,00	0	830 000,00
CHAP. 20 : Immobilisations incorporelles	165 281,56	59 859,26	244 772,00
CHAP. 21 : Immobilisations corporelles	406 520,48	37 391,90	403 983,00
CHAP. 23 : Immobilisations en cours	3 715 320,48	1 173 525,25	1 308 000,00
CHAP 020 : Dépenses imprévues			20 000,00
	5 091 122,52	1 270 776,41	2 806 755,00
Résultat d'investissement anticipé (001)			1 145 972,75
Total général	5 091 122,52	5 223 504,16	

Les dépenses du BP 2011 comprennent les restes à réaliser de 2010 qui s'élèvent à 1 270 776,41 €.

Les dépenses d'équipements s'élèvent à 2 806 755,00 € au titre de l'année 2011.

Le montant de l'investissement marque la volonté de maîtriser la dette tout en poursuivant l'effort d'investir car notre commune mérite des voiries en bon état, des écoles entretenues, des équipements à la hauteur des attentes des Buressois.



Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

Il s'agit du remboursement en capital des emprunts pour 830 000 €.

- Chapitres 20, 21 et 23 : Les immobilisations incorporelles, corporelles et en cours :

Des efforts importants sont prévus :

- ✓ **l'éclairage public et la voirie communale (environ 650 K€),**
- ✓ **les gymnases (environ 366,5 K€),**
- ✓ **l'entretien et la rénovation des bâtiments scolaires (220,3 K€),**

Au sein des 3 groupes scolaires comme le démontre le tableau ci-dessous :

	2007	2008	2009	BP 2010	BP 2011
Investissement dans les groupes scolaires (Travaux)	184 562 €	160 303 €	117 762 €	720 200 € Dont la construction du dortoir de la Guyonnerie pour montant de 629 K€	220 300 €

- ✓ **études liées aux projets d'aménagement et d'urbanisme (190 K€),**
- ✓ **les moyens techniques dans le cadre du déneigement et des services à la population (66 K€).**

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble de ces investissements :

Imputation	Libellés	Propositions 2011	
		Montants	Commentaires
202-01-URBAT	Frais d'étud.,élabo.,modif.,révis° doc. d'urba. : urbanisme technique	90 000 €	30 000 Ilot Mairie (assistance à maîtrise d'ouvrage) + 30 000 étude périmètre centre ville élargi + 30 000 étude Montjay
2031-01-URBAT	Frais d'études. : urbanisme technique	76 000 €	16 000 étude faisabilité voie N/S + 60 000 indemnités architectes suite concours
2031-823-SEVT	Frais d'études : services espaces verts techniques	24 000 €	Etude ENS sur la Guyonnerie
2042-01-URBAT	Subvention surcharge foncière	20 000 €	Participation financière SNL
205-020-INF	Concessions & droits similaires. brevets : informatique	32 772 €	Licences informatiques
205-023-COMR	Concessions & droits similaires. brevets : service communication	2 000 €	MAJ logiciels + mémoire poste pour PAO
2111-01-URBAT	Terrains nus : urbanisme technique	20 000 €	Achat terrains Simonet, le Moal, Dugué
2118-01-URBAT	Autres terrains : urbanisme technique	105 000 €	Maison de Monsieur Serrault
2182-020-AUTO	Matériel de transport : FLOTTE AUTOMOBILE	66 000 €	Astreinte/espaces verts/PM + 20 000 chgt benne pour la saleuse + 15 000 chgt de la petite saleuse
2183-020-INF	Matériel de bureau & matériel informat. : informatique	31 046 €	Achat de matériel informatique (écoles, serveur,...)

Imputation	Libellés	Propositions 2011
------------	----------	-------------------

		Montants	Commentaires
2184-020-HOTELA	Mobilier : HOTEL DE VILLE ACHATS	5 000 €	Mobilier mairie
2184-211-EMGE	Mobilier : ECOLE MATER GUYONNERIE	1 600 €	Sur la base de 400 € par classe
2184-211-EMLGE	Mobilier : école mater. L Gardey scolaire	2 400 €	Renouvellement mobilier classe + 1 bureau
2184-211-EMQCE	Mobilier scolaire : ECOLE MATER.4coins	1 200 €	Renouvellement des bancs (classes)
2184-212-EPGE	Mobilier scolaire : école prim. Guyonnerie	2 800 €	Renouvellement mobilier classe
2184-212-EPLGE	Mobilier scolaire : école primaire L Gardey	4 400 €	Renouvellement mobilier classe
2184-212-EPQCE	Mobilier scolaire : écoles primaires école primaire 4 coins	2 400 €	Renouvellement mobilier classe de CM2
2184-251-RESTE	Mobilier scolaire: RESTAURATION	1 500 €	Renouvellement armoires de resto (2 sites)
2184-33-CCMPC	Mobilier : CCMP culturel	10 170 €	Mobilier hall
2184-422-JEUNE	Mobilier : JEUNESSE	1 850 €	Achat mobilier pour l'Espace Jeunes
2184-64-MAC	Mobilier : Multi Accueil Collectif	1 200 €	Vestiaires enfants Daillot (groupe enfants 1er étage)
2184-64-SAF	Mobilier : service Accueil familial	1 500 €	Siège auto, baby relax, chaises Daillot et Tables
2188-01-DIVT	Autres immob. corp. : divers techniques	2 600 €	Blocs secours
2188-020-ATELT	Autres immob. corp. : ateliers municipaux techniques	20 000 €	Bâche pour étanchéité sel, ponceuse, échafaudage, karcher, compresseur, mortaiseuse
2188-020-DIVT	Autres immob. corp. Administr. générale de la coll. divers techniques	10 000 €	2 000 x 5 défibrillateurs tennis de la vierge, dome tennis, tennis de table, dojo marc depierre, chabrat
2188-020-HOTELG	Autres immobilisations corporelles	2 000 €	Isoloirs Handicapés + Urnes
2188-024-CCMPT	Autres immob. corp. : CCMT	15 000 €	Illuminations de Noel
2188-211-EMGE	Mobilier Guyonnerie	4 780 €	Petit mobilier
2188-212-EPLGE	Autres immob. corp.: école primaire L Gardey scolaire	1 000 €	Audiomètre pour infirmière à Gardey
2188-251-RETB	Autres immob. corp. Hébergement & restaur.scolaire RESTAURANT BESMIER	14 000 €	2 machines à laver industrielles ou/et aspirateur professionnel
2188-251-RESTE	Autres immob. corp. Hébergement & restaur.scolaire RESTAURATION SCOLAIRE	2 400 €	Isolation phonique Mat Gardey restaurant
2188-324-VOIRT	Autres immob. corp. Entretien patrimoine culturel ROUTES ET VOIRIES TECHNIQUES	14 000 €	Achats tables, tentes, ...
2188-411-COSECS	Autres immob. corp.: COSEC sports	11 500 €	Tatamis (44) + auto laveuse + matériel pédagogique
2188-412-CHABS	Autres immob. corp. : ENCEINTE CHABRAT sports	3 500 €	Matériel
2188-414-DIVSPS	Autres immob. corp. : établ. sportifs divers sports	7 500 €	2 barnums
2188-421-CLSHE	Autres immob. corp. : CLSH scolaires	1 600 €	Aménagements divers ALSH 4 Coins + Parc
2188-64-MGE	Mobilier accueil/Gardey + Guyonnerie + 4 coins	600 €	Petit mobilier
2188-64-MPE	Autres immob. corp. : maison de la petite enfance	1 037 €	Bloc isotherme maintien à température, Chariots linges plus sacs équipement 4 groupes

Imputation	Libellés	Propositions 2011
------------	----------	-------------------

		Montants	Commentaires
2188-822-VOIRT	Autres immob. corp. : ROUTES ET VOIRIES TECHNIQUES	25 000 €	Panneaux routiers, miroirs
2188-823-SEVT	Autres immob. corp. : service espaces verts techniques	8 000 €	Tondeuse, aspire-feuilles, taille haie télescopique, bâche pour 1 benne
2188-90-ECO A	Autres immob. corp.	1 400 €	Système de diffusion sonore
2312-823-SEVT	Terrains : service espaces verts techniques	10 000 €	Continuité des abattages des peupliers du terrain du dépôt.
2313-020-HOTELT	Constructions techniques : hôtel de ville	22 000 €	2 000 cabinet du maire + lavabo+ radiateurs + 10 000 tvx rénovation et réglages sur équipts de chauffage et ventilation + 5 000 tvx réparations ponctuelles toitures + 5000 tvx réfection clôtures diverses
2313-211-EMGT	Constructions techniques : école mater. Guyonnerie	40 000 €	15 000 fournitures et pose rideaux + 5 000 fenêtre couloir + 20 000 tvx supplémentaires extension maternelle
2313-211-EMLGT	Constructions techniques : école matern. L Gardey techniques	3 000 €	Pose thermostats radiateurs
2313-211-EMQCT	Constructions techniques : école matern. 4 coins techniques	50 000 €	Huisseries
2313-212-EPGT	Constructions techniques : école primaire Guyonnerie techniques	6 000 €	Système d'ouverture automatique portail
2313-212-EPLGT	Constructions techniques : école prim. L Gardey techniques	22 500 €	20 000 mise en conformité distribution électricité + 2 500 pose thermostats
2313-212-EPQCT	Constructions techniques : école primaire 4 coins techniques	65 000 €	50 000 huisseries+ 15 000 restauration marches
2313-33-CCMPT	Constructions techniques : CCMP	4 500 €	3 000 installation signalétique + 1 500 installation tringles
2313-411-COSECT	Constructions techniques : COSEC	225 000 €	180 000 remplacement toitures 3 salles (80 000 agrès CDQ, 50 000 danse, 50 000 dojo) + 30 000 tvx bouclage sur ECS + 15 000 remplt éclairage salle des agrès (CDQ)
2313-412-CHABT	Constructions : ENCEINTE CHABRAT techniques	40 000 €	Réfection lisse et pare-ballons
2313-414-DIVSPT	Constructions : établ. sportifs divers techniques	87 000 €	85 000 vestiaires tennis de table + 2 000 rénovation chauffage électrique tennis vierge
2313-421-CLSHT	Constructions techniques : CLSH	4 000 €	Réfection issue double UP salle maternelle
2313-512-PIT	Constructions : PROTECTION INFANTILE TECHNIQUES	6 000 €	Restauration mur jardin rdc
2313-71-LOCAT	Constructions : parc privé de la ville	22 000 €	Réfection de logements communaux
2313-814-VEPT	Constructions techniques : VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC	165 000 €	EP 30 000 rues des Bleuets, marguerites, coquelicots (CDC/DGE) + 5 000 armoire EP av de l'espérance (DGE) + 85 000 complex hts de Bures + 20 000 rue Gal Leclerc/Ch de Gaulle + 25 000 éclairage Chabrat accès au tennis couvert
2313-823-JEUX	Constructions : AIRES DE JEUX	32 000 €	20 000 aire de jeux mat. 4coins + 10 000 clôture jeux parc + 2 000 jeu ressort mat Guyonnerie

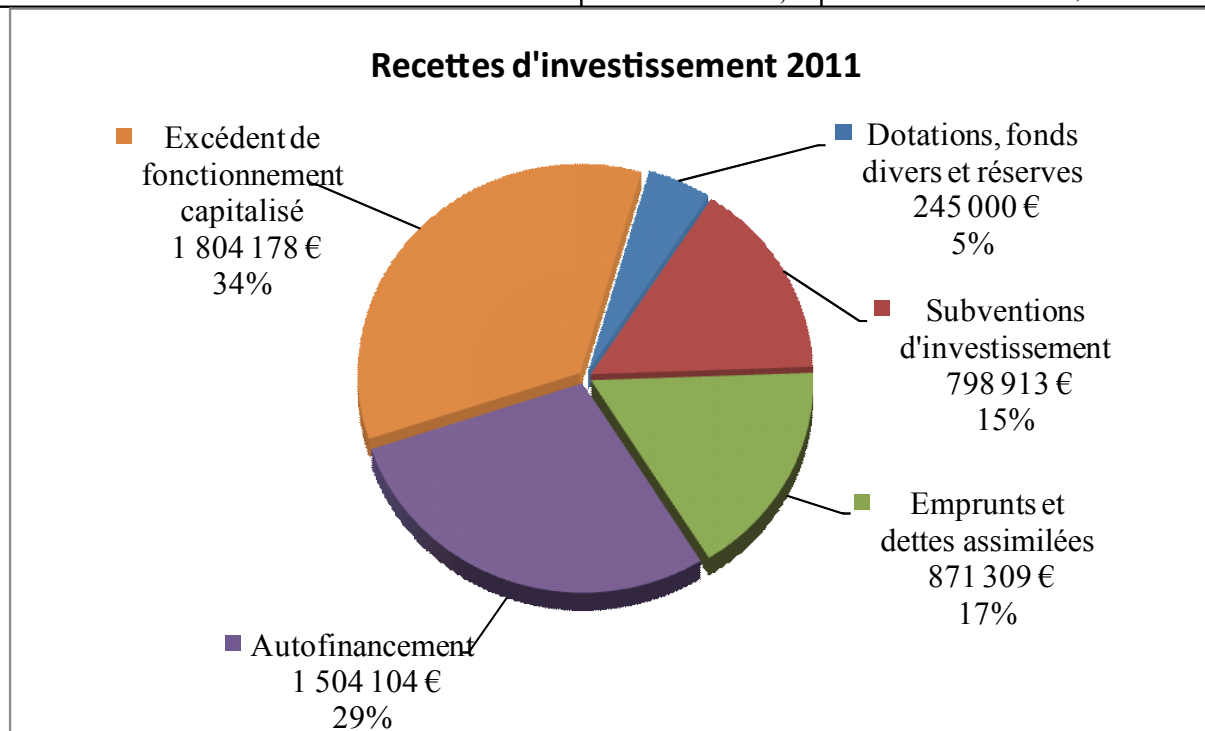
Imputation	Libellés	Propositions 2011	
		Montants	Commentaires

2313-823-SEVT	Constructions techniques : service espaces verts	35 000 €	15 000 entretien bois ONF + 20 000 réhabilitation bassin du haut parc GM
2315-814-VEPT	Installation matériel & outillage techniques : VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC	10 000 €	Modification de compteurs
2315-822-VOIRT	Instal.. matériel & outillage techniques : ROUTES ET VOIRIES	459 000 €	50 000 rue de Mondétour + 100 000 eaux pluviales branchement rue de Mondétour + 12 000 aménagement accès au bât modulaire Chabrat + 20 000 séparateur de voies Montjay, Hts de Bures, Ch de Gaulle + 15 000 cour L.Gardey + 2 000 enlèvement 2 bacs à sable + 150 000 pluv V Hugo (CDC) + 110 000 voirie Hugo (CDC)

Comme vous pouvez le constater, nos investissements concernent toute la population, toutes tranches d'âge confondues dans le but, encore une fois, d'améliorer la qualité de vie des Buresois.

2.1. Les recettes d'investissement

	Budget 2010	RAR	Nouveaux crédits 2011
CHAPITRE 10 = Dotations, fonds divers et réserves	285 000,00		245 000,00
CHAPITRE 13 = Subventions d'investissement	969 481,42	612 570,72	186 342,00
CHAPITRE 16 = Emprunts et dettes assimilées	622 640,97		871 308,91
CHAPITRE 27 = Autres immobilisations financières	15 720,00		
CHAPITRE 28 = Amortissements	170 000,00		160 000,00
CHAPITRE 021 = Virement de section à section	1 778 280,03		1 344 104,09
CHAPITRE 024 = Produits des cessions	16 500,00		
1068 = Excédent de fonctionnement capitalisé	153 514,00		1 804 178,44
	4 011 136,42	612 570,72	4 610 933,44
CHAPITRE 001 = Excédent d'investissement reporté	1 079 986,10		
Total	5 091 122,52	5 223 504,16	



- Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves

FCTVA : 95 000 € (montant estimé en fonction de la déclaration)

T.L.E. : 150 000 €

La taxe locale d'équipement est une imposition forfaitaire sur les travaux de construction sur une commune donnée. Le montant est à comparer aux 100 000 € inscrits au BP 2010. En effet, la TLE a été recouvrée à hauteur de 165 495 € au titre de l'année 2010. Cette évolution est la conséquence d'une reprise du marché immobilier depuis le début du second semestre 2010.

1068 : Une partie de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de 1 804 178,44 € (affectation du résultat).

- Chapitre 13 : Subventions d'investissement

Subventions d'équipement du département : 169 354 €

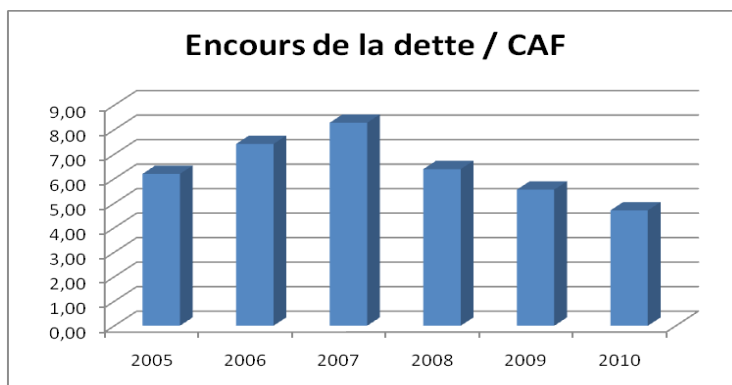
Subvention DGE : 10 988 €

Produit des amendes de police : 6 000 €

- Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées

BP 2011 : 871 308,91 €

Depuis 3 exercices, aucun emprunt n'a été réalisé. Dès lors, la commune se désendette d'année en année. Ainsi, au 1er janvier 2011, la commune a un encours de dette en capital de 5 684 899,02 € contre 6 487 984,99 € en 2010 et 7 301 394,02 € en 2009.



- Chapitre 28 : Amortissements

BP 2011 : 160 000 €

- 021 : Virement de la section de fonctionnement

BP 2011 : 1 344 104,09 €

CONSEIL MUNICIPAL 30 MARS 2011

FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2011 - COMMUNE

PROJET DE DELIBERATION

Sur rapport d'Irène BESOMBES ;

Le CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Vu le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2011,

Après en avoir délibéré,

- **Approuve** le Budget Primitif de l'Exercice 2011 présenté comme suit :

INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
	5 223 504,16 €	5 223 504,16 €

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
	11 023 945,17 €	11 023 945,17 €

TOTAL GENERAL	16 247 449,33 €	16 247 449,33 €
----------------------	------------------------	------------------------